La sécurité au collège

publié le 04/09/2017

Dans le cadre des mesures de sécurisation des établissements scolaires présentées le 24/08/2016 par le gouvernement, il est demandé aux écoles, collèges et lycées de mettre en œuvre des procédures renforcées permettant une sécurisation optimale de la rentrée des élèves.

Afin de faciliter l'accès des élèves et la sécurisation de l'établissement nous demandons aux parents d'élèves et à leurs enfants :
d'entrer exclusivement par l'entrée principale du collège.
L'identité des personnes extérieures au collège sera systématiquement contrôlée.
Un exercice de confinement sera réalisé avant les vacances de Toussaint.
Nous comptons sur votre compréhension et restons à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.